Nom / Prénom du cavalier :				
Nom / Prénom du responsa	ıble légal :			
	Accep		ons générales de la Licence	
☐ Je déclare avoir pris co	nnaissance des co		cases choisies la licence et je souscris l'assurance individue	lle
du cavalier.  Je refuse l'assurance in	ndividuelle du caval contrat N°	ier et justifie être assuré	à ce titre auprès de :	
l'autorica la EEE à utilioar m	non imaga prina lar	a d'activitée fédérales à	des fine de promotion et d'information des es	ativitás da la EEE y compris
J'autorise la FFE à utiliser mon image prise lors d'activités fédérales, à des fins de promotion et d'information des activités de la FFE, y compris sur son site internet www.ffe.com.  Oui  Non				
J'autorise la FFE à communiquer mon adresse pour recevoir tous documents.  Oui  Non				
Je donne mandat pour la désignation du délégué fédéral agréé.  Oui Non				
Je reconnais avoir été infor	mé des risques liés	à la pratique de l'équita	tion pouvant m'atteindre corporellement.	
			n club et que je dois envoyer une lettre recomi onditions générales de la licence.	mandée avec AR au SIF –
	İr	nformations sur les	garanties d'assurance	
		Respons	abilité Civile	
Responsabilité civile vis-à- Plafond des garanties par sinis			Protection pénale et recours	
Dommages corporels Dommages matériels et immate Dommages matériels non cons Franchise sur les dommages m	ériels consécutifs écutifs	10 000 000 € 5 000 000 € 500 000 € 200 €	Dans la limite de : (seuil d'intervention pour les recours uniquement :	35 000 € 274 €)
			cavalier - Garanties de base	
Décès			Frais de transport des blessés (2)	
moins de 18 ans 18 ans et plus		10 500 € 21 000 €	Dans la limite de :	520 €
To alls et plus		21 000 €	Remboursement dentaire (2)	
			maximum par dent	180 €
Invelidité nameanante . À 1	00( (1)		maximum par accident	520 €
Invalidité permanente > à 1	Capital de	référence	Forfait journalier hospitalier	Garanti
De 11 % à 32 %	oupitul uc	22000 €	Remboursement des bris de lunettes (2)	Carana
De 33 % à 65 %		44000 €	Dans la limite de :	90 €
De 66 % à 100 %		66000 €	Frais de rapatriement dans la limite de :	900 €
Frais médicaux, pharmaceu			Frais de recherche (pour le cavalier)	1000 6
et hospitalisation dans la li Frais de transport dez bléss		5 200 €	Dans la limite de : Aide pédagogique (à compter du 31e jour d	1800 € ′incanacitá)
Maximum	363 (2)	520 €	Dans la limite de :	1800 €
taux d'invalidité permanente est et aucune franchise n'est applic	t <b>inférieur ou égal à 10</b> Juée)	0%, nous n'intervenons pas	/alidité (ex : si invalidité 20 % : 22000 € X 20 % = 4400 (si le taux d'invalidité est supérieur à 10%, l'indemnit	
(2) Après intervention du régime	e obligatoire et comple			
	1/		mplémentaires	
Corontico	•	•	anties complémentaires payantes :	C J
Garanties Spécial « Jeunes »	Invalidité permanente : Capital de 80 000 € de 33 % à 100 % d'invalidité, au lieu de 44000 € et 66000 € des garanties de base (ex : si 40 % indemnité de 32000 €). + 25 €			
Garantie 50 Garantie 100 Garantie Préjudice	Majoration de 50 % du capital Décès et des capitaux de référence en cas d'Invalidité permanente + 46 € Majoration de 100 % du capital Décès et des capitaux de référence en cas d'Invalidité permanente + 81 €			
Esthétique	•	•	plafond de 10 000€. Franchise relative : la garantie e soit évalué à plus de 500€	+10€
	N'hésitez pas		ur pour des garanties personnalisées.	

16 rue du Long Douet - 14760 Bretteville-sur-Odon / equi@agence.generali.fr

## Pièces à fournir en cas d'accident :

Par l'intermédiaire de votre centre équestre, dans un délai de 15 jours après l'accident. Dans tous les cas : Certificat Médical initial des blessures fourni par le médecin traitant ou l'hôpital. En cas de frais médicaux restés à votre charge après intervention du régime obligatoire et complémentaire.

Si vous n'avez pas de Mutuelle : Originaux des bordereaux de la Sécurité Sociale

Si vous avez une Mutuelle : Originaux des bordereaux de la Mutuelle.